

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom, Prénom :

Grade et Fonction :

Etablissement :

Monsieur le Recteur de l'Académie d'AMIENS

S/c de M(1)

Conformément aux dispositions

- de la loi n°84/16 du 11/01/84 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2),
- de la loi n°82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'état (2),

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :
le..... (3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

A le

Signature

(1) : Nom et Fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique,

(2) : Indiquez les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non),

(3) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquez ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.